

SAINT-ANDRÉ

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAINT-ANDRÉ

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2022

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 4
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS:	
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation de la dette nette	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	9 - 25

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DE SAINT-ANDRÉ À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés présentés dans ce rapport sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, le tout tel que décrit à la note 2 afférente à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel sont la responsabilité de la direction de Saint-André. Cette dernière s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers consolidés et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel.

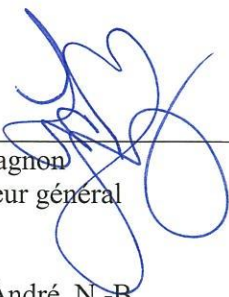
Pour évaluer certains faits et opérations, la direction de Saint-André a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

La direction de Saint-André a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de Saint-André sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers consolidés reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de Saint-André sont exercés par le conseil municipal.

Les responsabilités des membres du conseil municipal comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers consolidés et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

L'auditeur indépendant, Nadeau Picard & Associés, CPA, a audité les états financiers consolidés et ont présenté les rapports qui suivent.



Éric Gagnon
Directeur général



Bertrand Beaulieu
Maire

Saint-André, N.-B.
le 6 avril 2023



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur le maire
et Membres du conseil municipal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Saint-André (communauté rurale), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière consolidé au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la communauté rurale au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la communauté rurale conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que Saint-André, dans ces états financiers consolidés, inclut certaines informations financières qui ne sont pas requises selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations ont été préparées selon le format prescrit par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la communauté rurale à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la communauté rurale ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la communauté rurale.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la communauté rurale;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la communauté rurale à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la communauté rurale à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Grand-Sault, N.-B.
le 6 avril 2023

SAINT-ANDRÉ
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
Exercice clos le 31 décembre

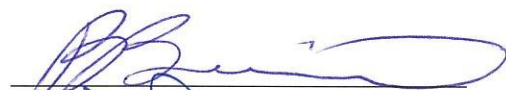
	<u>2022</u>		<u>2021</u>
	Budget (non-audité) (Note 19)	Actuel (Note 15)	Actuel (Note 15)
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	\$ 1,620,683	\$ 1,620,683	\$ 1,579,087
Ventes de services, amendes et autres frais	23,810	100,899	47,563
Subvention sans condition	68,281	68,281	66,874
Autres transferts gouvernementaux (Note 20)	7,677	194,776	263,683
Frais et usagers - Eau et égouts	296,755	297,052	300,640
Intérêt	-	17,817	419
Dons et autres	-	-	94,126
	<u>2,017,206</u>	<u>2,299,508</u>	<u>2,352,392</u>
DÉPENSES (Note 20)			
Services d'administration générale	576,144	647,325	530,138
Services de protection	675,252	691,070	639,710
Services de transport	253,408	336,491	276,347
Services d'hygiène	117,461	140,864	128,655
Services de développement économique	107,996	101,484	95,423
Services récréatifs et culturels	35,051	22,654	12,095
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	667,744	687,118	711,102
Perte sur la disposition d'immobilisations	-	14,495	-
	<u>2,433,056</u>	<u>2,641,501</u>	<u>2,393,470</u>
Déficit pour l'exercice (Note 16)	<u>\$ (415,850)</u>	<u>\$ (341,993)</u>	<u>\$ (41,078)</u>
Excédent accumulé au début de l'exercice		<u>6,782,882</u>	<u>6,823,960</u>
Excédent accumulé à la fin de l'exercice		<u>\$ 6,440,889</u>	<u>\$ 6,782,882</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

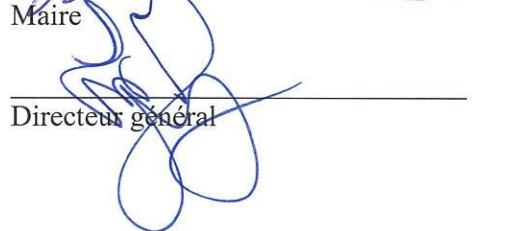
SAINT-ANDRÉ
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 Le 31 décembre

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	\$ 310,623	\$ 1,362,163
Encaisse - affecté	1,568,404	1,385,987
Débiteurs		
Général	37,220	35,325
Gouvernement fédéral et ses agences (Note 3)	<u>42,692</u>	<u>49,478</u>
	<u>\$ 1,958,939</u>	<u>\$ 2,832,953</u>
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (Note 4)	308,274	1,259,442
Subventions perçues d'avance (Note 5)	682,950	666,996
Dette à long terme (Note 6)	<u>2,113,000</u>	<u>2,234,000</u>
	<u>3,104,224</u>	<u>4,160,438</u>
DETTE NETTE	<u>(1,145,285)</u>	<u>(1,327,485)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (Note 14)	16,199,696	16,146,685
Amortissement cumulé	<u>8,624,917</u>	<u>8,039,742</u>
	7,574,779	8,106,943
Charges payées d'avance	<u>11,395</u>	<u>3,424</u>
	<u>7,586,174</u>	<u>8,110,367</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>\$ 6,440,889</u>	<u>\$ 6,782,882</u>

Approuvé par:



 Maire



 Directeur général

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

SAINT-ANDRÉ
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
 Exercice clos le 31 décembre

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Déficit pour l'exercice	\$ (341,993)	\$ (41,078)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(174,219)	(651,574)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	79,306	-
Amortissement des immobilisations corporelles	612,582	609,386
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	<u>14,495</u>	<u>-</u>
	190,171	(83,266)
Utilisation des charges payées d'avance	<u>(7,971)</u>	<u>11,882</u>
Diminution (augmentation) de la dette nette	182,200	(71,384)
Dette nette au début de l'exercice	<u>(1,327,485)</u>	<u>(1,256,101)</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	\$ <u>(1,145,285)</u>	\$ <u>(1,327,485)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

SAINT-ANDRÉ
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
(Méthode indirecte)		
Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation		
Déficit pour l'exercice	\$ (341,993)	\$ (41,078)
Éléments sans effets sur la trésorerie :		
Perte sur disposition des immobilisations corporelles	14,495	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>612,582</u>	<u>609,386</u>
	<u>285,084</u>	<u>568,308</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs - Général	(1,896)	(6,655)
Débiteurs - Gouvernement fédéral et ses agences	6,786	(24,854)
Créditeurs et frais courus	(951,167)	434,504
Subvention perçue d'avance	15,954	34,369
Charges payées d'avance	<u>(7,971)</u>	<u>11,882</u>
	<u>(653,210)</u>	<u>1,017,554</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(174,219)	(651,574)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	<u>79,306</u>	<u>-</u>
	<u>(94,913)</u>	<u>(651,574)</u>
Activités de financement		
Obtention de financement supplémentaire	-	289,000
Dette à long terme	<u>(121,000)</u>	<u>(179,000)</u>
	<u>(121,000)</u>	<u>110,000</u>
Activités de placement		
Variation de l'encaisse affecté	<u>(182,417)</u>	<u>(28,376)</u>
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1,051,540)	447,604
Encaisse		
Au début de l'exercice	<u>1,362,163</u>	<u>914,559</u>
À la fin de l'exercice	<u>\$ 310,623</u>	<u>\$ 1,362,163</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

1. STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La communauté rurale de Saint-André a été incorporée par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 31 juillet 2006. Cette loi est maintenant connue sous la *Loi sur la gouvernance locale*. En tant que communauté rurale, Saint-André est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La communauté rurale s'est donnée l'énoncé de vision suivante: "Maintenir une communauté rurale où il fait bon vivre et élever une famille!"

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la communauté rurale reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière de Saint-André et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la communauté rurale.

L'entité inclus dans les états financiers est la suivante:
Les habitations sociales de Saint-André de Madawaska Inc.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la communauté rurale sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises qui sont contrôlées par la communauté rurale.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 16 novembre 2021 et par le Ministre des gouvernements locaux le 13 décembre 2021.

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu à des transferts se produisent, à la condition que les transferts sont autorisés, que tous les critères d'admissibilité sont satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des recettes

- a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'exercice auquel les frais connexes sont engagés.
- b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.
- c) Les subventions ou dons reçus de tierces parties pour financer des immobilisations corporelles détenues par la communauté rurale, sont comptabilisés dans les revenus à la juste valeur marchande.

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

La principale estimation porte sur la durée de vie des immobilisations corporelles.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la communauté rurale se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des créditeurs et des frais courus et de la dette à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la communauté rurale n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La communauté rurale est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. Elle minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

La communauté rurale est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe.

Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

Type d'actif	<u>Années</u>
Améliorations terrains	15-20 années
Bâtiments	10-40 années
Véhicules	3-5 années
Machineries et équipements	5-20 années
Équipement lourd	15 années
Matériel et logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Routes et rues	5-10 années
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	30-40 années
Installations de traitements	15-60 années

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la communauté rurale de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour la communauté rurale. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge au résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprise si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

Saint-André est une communauté rurale diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la communauté rurale sont organisées et signalées par fonction. Cette représentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la communauté rurale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Service de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Avantages postérieurs à l'emploi

La communauté rurale permet l'accumulation de congés de maladie tel que documenté dans la note 7. Elle offre aussi un régime de retraite tel que documenté à la note 8.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

3. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES	2022	2021
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	\$ 42,692	\$ 49,478
4. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS	2022	2021
Comptes à payer et frais courus	\$ 100,681	\$ 99,964
Service de police	207,593	1,159,478
	\$ 308,274	\$ 1,259,442
5. SUBVENTIONS PERÇUES D'AVANCE	2022	2021
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	\$ 682,950	\$ 666,996
6. DETTE À LONG TERME	2022	2021
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
Débiteures:		
CA-37 0.85% - 1.79%, échéant en 2026	60,000	74,000
BW-55 1.95% - 2.45%, échéant en 2029	90,000	102,000
BM-47 0.95% - 3.50%, 397 000 \$ renouvelable en 2035	844,000	888,000
BN-34 1.05% - 3.90%, 405 000 \$ renouvelable en 2035	917,000	955,000
BZ-42 0.30% - 2.70%, échéant en 2036	202,000	215,000
	\$ 2,113,000	\$ 2,234,000

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour la dette à long terme.

Les paiements en capital requis pendant les cinq prochaines exercices sont les suivants:

	<u>Remboursement</u>
2022	123 000 \$
2023	126 000 \$
2024	129 000 \$
2025	111 000 \$
2026	99 000 \$

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

7. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La communauté rurale offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 8 heures par mois. Tous les employés peuvent cumuler un maximum de 320 heures de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé. Les congés de maladie ne sont pas payables au départ de l'employé.

Aucune évaluation actuarielle n'a été réalisée en conformité avec le chapitre 3255 du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Il a été déterminé que les montants des congés de maladie payables au cours des exercices antérieures n'étaient pas significatifs donc, aucun passif n'a été enregistré au 31 décembre 2022 ni au 31 décembre 2021.

Les congés de maladie sont des avantages non financés. Donc, il n'y a pas d'actifs applicables et les congés sont payés à partir des recettes générales lorsqu'ils sont utilisés par les employés.

8. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Obligations découlant du régime de retraite

La communauté rurale offre à tous ses employés ayant été à l'emploi depuis 9 mois, l'accès à un fonds de pension collectif. Le fonds de pension est facultatif pour tous les employés. L'employé peut contribuer jusqu'à 3,5% de son salaire annuel à leur régime de retraite. La contribution de la communauté rurale équivaut à la contribution de l'employé. Durant l'exercice, la communauté rurale a versé 10 085 \$ (2021 - 9 985 \$) au régime de retraite.

9. ENGAGEMENTS

La communauté rurale est engagée, suite à une entente avec la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme d'infrastructure Canada - Nouveau-Brunswick, de transférer dans un fonds de réserve d'eau et d'égouts distinct, un montant minimum de 12 000 \$ annuellement, jusqu'à ce qu'un montant de 120 000 \$ soit accumulé. Au 31 décembre 2022, le montant total accumulé était de 108 661 \$.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

10. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

Emprunt provisoire pour le capital

La Communauté rurale a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit:

Fonds capital d'eau et égout, DC n° 19-0075 \$ 427,000

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la communauté rurale. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50% du budget de fonctionnement pour l'exercice. En 2022, la communauté rurale s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'exercice suivant à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants à payer ou à recevoir entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

11. EXCÉDENTS/DÉFICITS AU FONDS D'EAU ET ÉGOUT

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. Les excédents/déficits à la fin de l'exercice sont les suivants:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
2022 excédent	\$ 1,759	\$ -
2021 excédent	4,384	4,384
2020 excédent	-	<u>7,603</u>
	<u>\$ 6,143</u>	<u>\$ 11,987</u>

12. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la communauté rurale est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur les municipalités* en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système d'eau pour la population.

13. EXIGENCES DE DIVULGATION

Le Ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick a demandé certaines divulgations en plus des normes du Conseil canadien sur la comptabilité dans le secteur public aux fins de surveillance. La communauté rurale a répondu à ces exigences de divulgation dans les états financiers consolidés fournis au Ministère des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

14. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiments et améliorations locatives	Véhicules	Machines et équipements	Routes et rues	Infrastructure Installations de traitements	Eau et égouts	Actifs en construction	Total 2022	Total 2021
Coût											
Solde d'ouverture	\$ 244,509	\$ 183,931	\$ 2,484,465	\$ 1,377,357	\$ 2,889,035	\$ 645,301	\$ 225,491	\$ 8,096,596	-	\$ 16,146,685	15,495,111
Ajouts:											
Additions nets durant l'exercice	11,699	-	54,616	-	32,190	75,714	-	-	-	174,219	651,574
Moins:											
Dispositions durant l'exercice	(7,529)	-	(72,822)	(25,857)	(15,000)	-	-	-	-	(121,208)	-
Solde de fermeture	248,679	183,931	2,466,259	1,351,500	2,906,225	721,015	225,491	8,096,596	-	16,199,696	16,146,685
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	-	136,058	1,034,519	962,046	1,516,865	406,435	166,481	3,817,338	-	8,039,742	7,430,356
Ajouts:											
Amortissement durant l'exercice	-	6,291	72,902	67,639	195,715	33,298	3,189	233,548	-	612,582	609,386
Moins:											
Amortissement cumulé sur disposition	-	-	(1,300)	(25,857)	(250)	-	-	-	-	(27,407)	-
Solde de fermeture	-	142,349	1,106,121	1,003,828	1,712,330	439,733	169,670	4,050,886	-	8,624,917	8,039,742
Valeur nette des immobilisations corporelles	\$ 248,679	\$ 41,582	\$ 1,360,138	\$ 347,672	\$ 1,193,895	\$ 281,282	\$ 55,821	\$ 4,045,710	-	\$ 7,574,779	\$ 8,106,943
Composé de:											
Fonds général	\$ 162,026	\$ 2,000	\$ 534,483	\$ 347,672	\$ 142,976	\$ 281,282	\$ 55,821	\$ -	\$ -	\$ 1,526,260	1,665,755
Fonds eau et égouts	86,653	39,582	825,655	-	1,050,919	-	-	4,045,710	-	6,048,519	6,441,188
	\$ 248,679	\$ 41,582	\$ 1,360,138	\$ 347,672	\$ 1,193,895	\$ 281,282	\$ 55,821	\$ 4,045,710	\$ -	\$ 7,574,779	\$ 8,106,943

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

15. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2022 Consolidés	2021 Consolidés
Revenus									
Mandat d'impôts fonciers *	\$ 462,042	\$ 679,517	\$ 228,354	\$ 107,019	\$ 99,206	\$ 44,545	-	\$ 1,620,683	\$ 1,579,087
Ventes de services, amendes et autres frais	38,480	40,471	4,500	9,038	5,285	3,125	-	100,899	47,563
Subvention sans condition *	19,465	28,629	9,621	4,509	4,180	1,877	-	68,281	66,874
Autres transferts gouvernementaux	82,609	-	75,714	-	-	-	36,453	194,776	263,683
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	-	-	-	-	-	297,052	297,052	300,640
Intérêts	5,909	-	-	-	-	-	11,908	17,817	419
Dons et autres	-	-	-	-	-	-	-	-	94,126
	608,505	748,617	318,189	120,566	108,671	49,547	345,413	2,299,508	2,352,392
Dépenses									
Salaires et bénéfices	326,334	61,568	84,137	41,655	2,597	8,886	36,343	561,520	505,416
Biens et services	244,640	562,457	215,136	81,098	98,887	13,117	167,058	1,382,393	1,204,017
Amortissement	75,776	62,166	37,218	15,840	-	651	420,931	612,582	609,386
Intérêts	575	4,879	-	2,271	-	-	62,786	70,511	74,651
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	-	19,495	(5,000)	-	-	-	-	14,495	-
	647,325	710,565	331,491	140,864	101,484	22,654	687,118	2,641,501	2,393,470
Excédent (déficit) pour l'exercice	\$ (38,820)	\$ 38,052	\$(13,302)	\$(20,298)	\$ 7,187	\$ 26,893	\$(341,705)	\$(341,993)	\$(41,078)

* Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'imposition ainsi que la subvention sans condition ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

16. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital-Eau et égouts	Total
Excédent (déficit) pour l'exercice 2022	\$ 106,771	\$ (115,934)	\$ 62,354	\$ (392,669)	436 \$	3,941 \$	79 \$	(6,971)\$	(341,993)
Ajustement à l'excédent (déficit) exercice pour le financement requis									
Excédent d'avant dernière exercice	26,104	-	7,603	-	-	-	-	-	33,707
Transferts entre fonds									
Fonds de fonctionnement eau et d'égouts									
du fonds de fonctionnement général	(55,802)	-	55,802	-	-	-	-	-	-
au fonds de réserve	-	-	(42,000)	-	-	-	-	42,000	-
Fonds de fonctionnement général									
au fonds de capital général	(69,845)	69,845	-	-	-	-	-	-	-
au fonds de réserve	(30,000)	-	-	-	-	30,000	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(39,000)	39,000	(82,000)	82,000	-	-	-	-	-
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	93,801	(93,801)	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement	-	177,948	-	420,933	-	-	-	-	598,881
Amortissement de l'entité contrôlée	-	13,701	-	-	-	-	-	-	13,701
Ajustements au résultat de l'entité contrôlée	(1,050)	-	-	-	-	-	-	-	(1,050)
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'exercice 2022	(75,792)	206,693	(60,595)	502,933	-	30,000	-	42,000	645,239
Excédent des fonds pour l'exercice 2022	\$ 30,979	\$ 90,759	\$ 1,759	\$ 110,264	436 \$	33,941 \$	79 \$	35,029 \$	303,246

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

17. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Total 2022	Total 2021
Actifs						
Encaisse	\$ -	\$ 943	\$ -	\$ 15,588	\$ 16,531	\$ 16,492
Dépôts à terme, 1,25 - 2,00%	76,075	575,010	17,242	157,327	825,654	688,799
A recevoir du Fonds de fonctionnement général	-	-	-	-	-	77,500
A recevoir du Fonds de fonctionnement eau & égouts	-	-	-	42,000	42,000	24,000
Excédent accumulé	\$ 76,075	\$ 575,953	\$ 17,242	\$ 214,915	\$ 884,185	\$ 806,791
Revenus						
Transfert du Fonds de fonctionnement eau et égouts	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 42,000	\$ 42,000	\$ 24,000
Transfert du Fonds de fonctionnement général	-	30,000	-	-	30,000	57,500
Intérêts	436	3,941	79	938	5,394	329
	436	33,941	79	42,938	77,394	81,829
Dépenses						
Transfert au Fonds de capital général	-	-	-	-	-	80,000
	-	-	-	-	-	80,000
Excédent (déficit) pour l'exercice	\$ 436	\$ 33,941	\$ 79	\$ 42,938	\$ 77,394	\$ 1,829

Nom de l'investissement	Montant du principal	Taux d'intérêt	Maturité
CPG encaissable	76 075\$	1,50%	Encaissable en tout temps
CPG encaissable	575 010\$	2,00%	Encaissable en tout temps
CPG encaissable	17 242\$	1,25%	Encaissable en tout temps
CPG encaissable	84 661\$	1,50%	Encaissable en tout temps
CPG encaissable	72 666\$	1,50%	Encaissable en tout temps

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

17. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

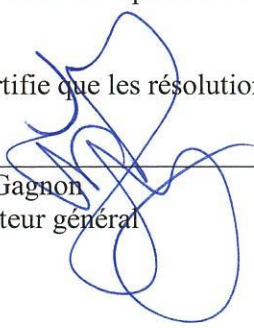
Résolution du conseil concernant les variations aux fonds des réserves:

Réunion du 13 décembre 2022

Proposé par le conseiller Jean-Eudes St-Amand, appuyé par le conseiller Michel Lavoie, que le montant de 25 000 \$ pour dépenses en capital soit transféré du compte général de fonctionnement au compte de réserve général de capital et que le montant de 5 000 \$ pour dépenses en capital d'incendie soit transféré du compte général de fonctionnement au compte de réserve général de capital.

Proposé par le conseiller Michel Lavoie, appuyé par le conseiller Michel Rioux, que le montant de 36 000 \$ pour dépenses en capital eau et égouts soit transféré du compte eau et égouts de fonctionnement au compte de réserve eau et égouts de capital.

Je certifie que les résolutions ci-hauts sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux réunions du Conseil le 13 décembre 2022.



Eric Gagnon
Directeur général

Avril 14, 2023
Date



SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

18. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'ENTITÉ CONTRÔLÉE

Les Habitations Sociales de Saint-André de Madawaska Inc.

	2022	2021
<u>État de la situation financière</u>		
Actifs	\$ 242,411	\$ 252,140
Passifs	\$ 21,279	\$ 18,357
Excédent accumulé	\$ 221,132	\$ 233,783
<u>État des résultats</u>		
Revenus	\$ 22,240	\$ 21,970
Dépenses	\$ 34,891	\$ 36,151
Excédent pour l'exercice	\$ (12,651)	\$ (14,181)

L'entité mentionnée ci-haute est incluse dans les états financiers consolidés.

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

19. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égouts	Amortissement immobilisations	Transfert	Total
Revenus					
Mandat d'impôts fonciers	\$ 1,620,683	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 1,620,683
Vente de services - amendes et autre frais	28,310	-	-	(4,500)	23,810
Subvention sans condition	68,281	-	-	-	68,281
Autres transferts gouvernementaux	7,677	-	-	-	7,677
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	357,057	-	(60,302)	296,755
Excédent d'avant dernière exercice	26,104	7,603	-	(33,707)	-
	1,751,055	364,660	-	(98,509)	2,017,206
Dépenses					
Services d'administration générale	499,793	-	75,776	575	576,144
Services de protection	668,469	-	62,166	(55,383)	675,252
Services de transport	216,190	-	37,218	-	253,408
Services d'hygiène	99,350	-	15,840	2,271	117,461
Services de développement économique	107,996	-	-	-	107,996
Services récréatifs et culturels	34,400	-	651	-	35,051
Frais de service de la dette					
Paiements de la dette à long terme	39,000	82,000	-	(121,000)	-
Intérêts	7,765	74,303	-	(82,068)	-
Transfert du fonds général de fonctionnement au					
fonds de réserve général capital	40,742	-	-	(40,742)	-
fonds de réserve de fonctionnement général	5,000	-	-	(5,000)	-
fonds de capital général	32,350	-	-	(32,350)	-
Transfert du fonds de fonctionnement d'eau & égouts					
au fonds de réserve d'eau et égouts capital	-	22,847	-	(22,847)	-
au fonds de réserve de fonctionnement d'eau & égouts	-	2,500	-	(2,500)	-
au fonds de capital d'eau et égouts	-	6,000	-	(6,000)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	177,010	420,931	69,803	667,744
	1,751,055	364,660	612,582	(295,241)	2,433,056
Déficit	\$ -	\$ -	\$ (612,582)	\$ 196,732	\$ (415,850)

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	2022		2021
	Budget (non-audité)	Actuel	Actuel
Revenus			
Autres transferts gouvernementaux			
Projets étudiants	\$ 7,677	\$ 10,128	\$ 12,609
Subvention pour les Habitations sociales	-	-	885
Fonds en fiducie pour l'environnement	-	6,150	-
Fonds de l'accord sur la relance économique	-	-	103,198
Fédération canadienne des municipalités	-	50,000	-
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	120,998	146,991
Ministère des transports	-	7,500	-
	\$ 7,677	\$ 194,776	\$ 263,683
Dépenses			
Services - administration général			
Législative			
Maire	\$ 16,380	\$ 16,375	\$ 13,375
Conseillers	47,300	39,550	42,629
	63,680	55,925	56,004
Administration			
Salaires et bénéfices	280,355	267,703	226,466
Comptabilité	6,325	5,736	5,871
Édifice municipale	28,125	29,038	23,687
Avocat	1,500	-	-
Subventions	10,000	11,158	5,760
Autres	16,052	38,867	35,109
	342,357	352,502	296,893
Gestion financière			
Audit	12,750	12,515	12,515
Autres			
Dépense de bureau	14,900	14,595	17,676
Gestion des actifs	-	72,481	-
Formations et délégations	27,400	24,250	27,085
Amortissement	75,776	75,776	81,643
Intérêts	575	575	583
Coût d'évaluation	38,706	38,706	37,739
	157,357	226,383	164,726
Total - Services d'administration générale	\$ 576,144	\$ 647,325	\$ 530,138

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	2022		2021
	Budget (non-audité)	Actuel	Actuel
Services de Protection			
Protection contre l'incendie			
Brigade	\$ 51,625	\$ 54,449	\$ 48,586
Avertisseurs d'incendie	1,000	2,468	2,193
Enquêtes	1,000	-	939
Formation	12,000	8,833	4,731
Caserne	33,515	51,708	29,765
Amortissement	62,166	62,166	52,135
Intérêts	4,919	4,879	7,605
Équipement	51,300	50,273	48,832
Autres	16,200	15,802	15,296
	233,725	250,578	210,082
Services de police			
G.R.C.	436,127	436,128	423,761
Mesure d'urgence	2,000	854	2,487
Autres			
Contrôle des animaux	3,400	3,510	3,380
Total - Services de protection	\$ 675,252	\$ 691,070	\$ 639,710
Services de transport			
Nettoyage des rues	\$ 155,440	\$ 228,884	\$ 151,284
Trottoir	-	-	19,252
Enlèvement de la neige	9,600	12,539	11,465
Éclairage des rues	51,150	57,658	55,929
Amortissement	37,218	37,218	36,790
Autres	-	192	1,627
Total - Services de transport	\$ 253,408	\$ 336,491	\$ 276,347
Services d'hygiène			
Collection	\$ 99,350	\$ 122,753	\$ 110,310
Amortissement	15,840	15,840	15,840
Intérêts	2,271	2,271	2,505
Total - Services d'hygiène	\$ 117,461	\$ 140,864	\$ 128,655
Services de développement économique			
Urbanisme et administration	\$ 104,496	\$ 96,635	\$ 91,082
Développement communautaire	3,500	4,849	4,341
Total - Services de développement économique	\$ 107,996	\$ 101,484	\$ 95,423
Services récréatifs et culturels			
Administration	\$ 17,750	\$ 8,885	\$ 9,550
Patinoire	2,250	3,590	730
Parks	500	1,238	60
Subventions	10,325	2,788	778
Soccer	500	-	-
Amortissement	651	651	942
Autres	3,075	5,502	35
Total - Services récréatifs et culturels	\$ 35,051	\$ 22,654	\$ 12,095

SAINT-ANDRÉ

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2022

20. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	2022		2021
	Budget (non-audité)	Actuel	Actuel
Eau et égouts			
Approvisionnement en eau			
Administration	\$ 17,450	\$ 19,454	\$ 14,777
Frais d'ingénierie	-	8,552	-
Transmission et distribution	54,810	62,261	58,148
Amortissement	315,698	315,698	316,527
Intérêts	37,244	18,734	19,028
Autres	2,650	10,241	4,479
Total - Approvisionnement en eau	427,852	434,940	\$ 412,959
Collecte des eaux usées et d'éliminations			
Administration	22,250	21,229	17,641
Système de collecte	75,350	81,664	130,063
Amortissement	105,233	105,233	105,509
Intérêts	37,059	44,052	44,930
Total - Collecte des eaux usées et d'éliminations	239,892	252,178	298,143
Total - Eau et égouts	\$ 667,744	\$ 687,118	\$ 711,102